

Ad majorem scientiae fructum. Le Corpus inscriptionum semiticarum dans les correspondances conservées à l'Institut de France

Françoise Briquel Chatonnet, Catherine Fauveaud-Brassaud

▶ To cite this version:

Françoise Briquel Chatonnet, Catherine Fauveaud-Brassaud. Ad majorem scientiae fructum. Le Corpus inscriptionum semiticarum dans les correspondances conservées à l'Institut de France. C. Bonnet et V. Krings. S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques, Jérôme Millon, pp.215-228, 2008. hal-00334567

HAL Id: hal-00334567

https://hal.science/hal-00334567

Submitted on 20 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ad majorem scientiae fructum

Le Corpus inscriptionum semiticarum dans les correspondances conservées à l'Institut de France

Françoise BRIQUEL-CHATONNET et Catherine FAUVEAUD-BRASSAUD

L'histoire de la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum (CIS*) commence le 27 janvier 1867 lorsqu'Ernest Renan fait part à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (AIBL) du projet de publication d'un recueil de tous les « textes anciens en langues sémitiques écrits en caractères sémitiques ». La proposition est aussitôt adoptée par l'Académie qui désigne une commission chargée de définir la conception du recueil ainsi que le mode d'exécution.

Dès le début de l'entreprise l'AIBL décide de mettre à la disposition de cette commission une salle pour se réunir et déposer la documentation qu'elle recevra. Ce cabinet a changé de lieu, mais existe toujours au sein du Palais de l'Institut. Toutes les archives de la publication y sont conservées : estampages, photographies, moulages, dossiers scientifiques ainsi que la correspondance adressée à la Commission du *Corpus* par ceux qui ont participé à l'entreprise. Il y a 1800 lettres environ, toutes datées d'une période allant de 1867 à 1930. De façon générale, ces lettres ont un lien avec l'épigraphie sémitique et les missions de prospection ou les travaux archéologiques qui ont permis la découverte d'inscriptions¹.

De son côté, la bibliothèque de l'Institut conserve les papiers scientifiques et personnels de quelques-uns des académiciens qui ont travaillé au sein de la Commission du

.

¹ Nous remercions très vivement M. Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour nous avoir permis de consulter et d'utiliser cette correspondance conservée au cabinet du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Les lettres y sont classées dans des dossiers au nom des signataires. Six cents d'entre elles sont adressées à Charles Clermont-Ganneau : cette correspondance passive, entrée en même temps que la bibliothèque et les dossiers scientifiques de ce savant, ne concerne pas exclusivement les travaux du *CIS*.

*Corpus*². On y trouve des lots importants de correspondance dont certaines évoquent largement l'élaboration du *CIS*. Ces deux collections se complètent mais ne rassemblent sûrement pas d'une façon exhaustive les lettres échangées dans le cadre de sa préparation³.

Cet ensemble documentaire⁴ concerne surtout les aspects matériels de l'entreprise et l'organisation du travail. De plus, il présente la caractéristique de donner des renseignements très partiels et le plus souvent allusifs. C'est pourquoi il est indispensable de le croiser avec des sources plus officielles, les procès-verbaux des séances de la commission, les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, qui notent régulièrement l'avancée des travaux, et bien sûr l'ouvrage lui-même. La présente étude s'est volontairement limitée à la période pendant laquelle Renan a dirigé le travail, des prémices jusqu'à sa mort en 1892, même si ponctuellement quelque document de peu postérieur a pu être utilisé⁵.

Naissance de l'oeuvre

Dans ces lettres, même dans celles qui furent écrites avant la présentation du projet en 1867, rien n'évoque la réflexion qui a dû accompagner son élaboration. Pour cela nous reposons uniquement sur le rapport, rédigé par Renan, qui consigne les résultats des travaux de la commission. Il donne tous les éléments du projet éditorial : c'est le véritable document fondateur de la publication⁶. Dans ce rapport, Renan annonce l'élaboration d'un recueil

² Nous avons repéré les lettres qui pouvaient être intéressantes pour notre étude en cherchant systématiquement les noms des membres de la Commission du *Corpus* ou des auxiliaires dans les tables des inventaires des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut (BOUTRON et TREMBLOT, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris Bibliothèque de L'Institut*, Paris, 1928 et J. TREMBLOT DE LA CROIX, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris Bibliothèque de L'Institut de France (supplément)*, Paris, 1962). Les lettres citées ici se trouvent dans les *Papiers de Charles Clermont-Ganneau* (ms. 4108-4117), *Papiers de Joseph et Hartwig Derenbourg* (ms. 3371-3405), *Papiers de Jules Mohl* (ms. 2975-3000).

³ Voir l'édition en cours de la correspondance de Renan préparée sous la direction de Jean Balcou. Deux volumes ont déjà paru, Ernest RENAN, *Correspondance générale*, Paris 1995 et 1998.

⁴ Dans la copie de toutes les lettres citées dans cette étude, nous avons reproduit fidèlement les graphies sans souligner les formes incorrectes.

⁵ Sur l'histoire du *CIS* voir J.-B. CHABOT, "Corpus inscriptionum semiticarum", *Les travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, histoire et inventaire des publications*, Paris, 1947, p. 97-113 et A. DUPONT-SOMMER, *Ernest Renan et le* Corpus *des inscriptions sémitiques*, Paris, 1968, lecture faite dans la séance publique annuelle de l'AIBL du 22 novembre 1968.

⁶ Rapport soumis à l'Académie et approuvé par elle le 7 avril 1867. Voir *CRAI*, 1867, p. 17-18 et 77-85, repris sous le titre *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le projet d'un Corpus*

exhaustif, destiné à rassembler inscriptions, pierres gravées, monnaies et papyrus. Pour chaque monument, le rapport prévoit de donner une reproduction, une transcription et une traduction ainsi qu'une notice rédigée, présentant l'histoire de la découverte, donnant la bibliographie et éventuellement mentionnant les différentes interprétations. Il donne le plan de l'ouvrage, divisé en plusieurs parties correspondant aux différentes langues⁷. La publication en est confiée à l'AIBL, au sein de laquelle une commission de six membres est désignée pour suivre l'exécution du projet.

On doit souligner ici le caractère novateur de cette entreprise. Dans le champ de l'épigraphie sémitique, seules les inscriptions phéniciennes et puniques avaient fait l'objet d'un recueil par Gesenius en 1837⁸ et la découverte de nouvelles inscriptions au Liban⁹ justifiait amplement la reprise du travail ; pour les autres langues sémitiques, seules existaient des publications ponctuelles d'inscriptions dans des revues dispersées. L'entreprise s'inspire bien évidemment du modèle berlinois (*CIG*, *CIL*) mais prend scientifiquement une autre ampleur puisqu'il ne s'agit pas simplement de rassembler les inscriptions publiées mais encore de partir à la recherche d'inscriptions nouvelles¹⁰. Le rapport de Renan définit les objets, les langues et écritures, ainsi que le cadre chronologique retenus, mais il reste presque muet sur les méthodes. Ce sont les lettres qui, au fil des problèmes posés et des réponses qui leurs sont apportées, nous permettent de d'appréhender la démarche scientifique de l'entreprise, qui s'est sans doute élaborée à mesure que les travaux avançaient.

Le projet était ambitieux. Le recueil ne devait pas être un simple catalogue. Le choix de donner, en plus du texte, une traduction et un commentaire impliquait un travail scientifique important. La préface du volume de la *Pars prima* donne les noms des responsables de chaque partie, Ernest Renan pour le phénicien, Charles Melchior de Vogüé

Inscriptionum Semiticarum, Paris, 1870, avec un avant-propos (la pagination citée plus loin correspond à cette édition). Le rapport est également reproduit *in extenso* dans la préface de la *Pars prima*. *Inscriptiones Phoenicias*, Paris, 1881.

⁷ Le rapport est rédigé ainsi : «les divisions seraient celles de la paléographie sémitique elle-même ».

 $^{^8}$ W. GESENIUS, Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta quotquot supersunt, Leipzig, 1837.

⁹ Voir notamment la découverte du sarcophage d'Eshmunazor en 1855 (E. GUBEL, *Musée du Louvre*. *Département des antiquités orientales. Art phénicien. La sculpture de tradition phénicienne*, Paris/Gent, Réunion des Musées nationaux/Snoeck, 2002, p. 101) et les inscriptions découvertes par Renan lors de la « mission de Phénicie » accomplie en 1860-1861 (E. RENAN, *Mission de Phénicie*, Paris, Imprimerie impériale, 1864-1874).

¹⁰ Pour l'épigraphie grecque, cette démarche sera celle du recueil des *IG* coordonné par U. von Wilamowitz à partir de 1903.

pour l'araméen et Joseph Derenbourg pour le sudarabique, et à chacun d'entre eux est assigné un auxiliaire. Mais il était évident, dans l'idée de Renan, que cela devait être un travail d'équipe bien plus large : « Je vois se rompre l'espérance d'une collaboration, qui eût été hautement utile à la science, entre vous et M. Joseph Derenbourg. Ces parties extrêmement difficiles de l'épigraphie orientale ne peuvent être bien traitées que si toutes les personnes qui s'en occupent mettent leur expérience en commun¹¹ ».

Dès le rapport préliminaire, ressort l'idée que l'on prépare une publication définitive. Renan y affirme : « [...] la perfection du travail est préférable au désir, bien légitime du reste, de voir paraître promptement quelque fruit de ce travail ». En 1873, dans une lettre à l'Empereur du Brésil Pedro II¹², il déclare : « Telle est en effet la nature de ce travail, que la préparation en doit être longue et l'exécution définitive très rapide, pour maintenir l'unité du livre et éviter les interminables addenda et corrigenda ». Le pari s'est révélé difficile à tenir et, dès le premier fascicule, on devine la difficulté de l'entreprise : « Nous avons donné aujourd'hui le dernier bon à tirer de la première livraison du <u>Corpus</u>. Jusqu'au dernier moment les envois de Chypre ont continué. Enfin, dans une dizaine de jours on tirera, et alors le ne varietur sera une vérité¹³ ».

Il est difficile dans ces conditions de satisfaire un principe, non exprimé dans la charte de fondation mais très clair, celui de la priorité des découvertes. La commission souhaitait que le *CIS* soit un recueil d'*editio princeps* pour les inscriptions nouvellement découvertes. Dans cette période d'âpre compétition entre les états, et notamment entre la France et l'Allemagne, il fallait donc s'assurer qu'aucune fuite n'aurait lieu. On comprend que des instructions précises ont été données aux correspondants pour qu'ils réservent l'envoi des estampages à la Commission du *Corpus*. Une lettre de Lazare Costa¹⁴ est très claire à ce sujet. Quand cet antiquaire italien de Constantine envoie en mai 1876 copies et estampages d'inscriptions puniques, il écrit : « [...] toutes les pierres puniques dont les estampages ont été adressés sont ma propriété. Je suis bien disposé à ne donner aux étrangers qui font la chasse aux inscriptions sémitiques ni estampages ni photographies ».

¹¹ Copie d'une lettre de Renan à David Müller, 1^{er} juin 1885 (AIBL cabinet du Corpus). Müller avait écrit à Renan quelques jours plus tôt pour se plaindre des procédés de Derenbourg à son égard.

¹² Lettre publiée sous le n° 452 dans E. RENAN, Œuvres complètes, Paris, 1961, tome 10, p. 641. L'Empereur avait écrit à Renan au moment de la « découverte » de l'inscription phénicienne de Parahiba.

¹³ Renan à Clermont-Ganneau, 30 mai 1881 (Bibliothèque de l'Institut, ms. 4111/44).

¹⁴ Costa probablement à Berger, 7 mai 1876 (AIBL cabinet du Corpus).

Par ailleurs, interdiction est faite aux collaborateurs de publier aucune note concernant les inscriptions sur lesquelles ils travaillent pour le *CIS*. Cela apparaît clairement dans une lettre de Johannes Mordtmann, associé à la rédaction de la partie sudarabique. Il écrit en 1885 : « encore une remarque, concernant la défense de faire usage des inscriptions inédites [...] bon nombre de savants ont pu consulter et citer le Corpus Inscriptionum Latinarum de Berlin avant la publication même de cet ouvrage. Ne me permettrez-vous pas de citer au moins les inscr. de la collection Glaser ? ¹⁵ ».

La position de la Commission du *Corpus* a évolué au cours du temps et notamment après la mort de Renan en 1892. Dès 1896, et la nouvelle doctrine est consignée dans les procès-verbaux des séances de la commission, celle-ci proposait que les nouvelles inscriptions soient présentées dans des périodiques et soumises à discussion avant d'être insérées dans le *CIS*, de façon à ce que celui-ci conserve son statut de publication définitive. Il pouvait ainsi tirer le bilan des discussions scientifiques, présenter un consensus, ce qui répondait à un autre souci, celui de l'objectivité¹⁶.

Les étapes du travail

Il fallait d'abord rassembler la documentation, être exhaustif et pour cela, comme l'indiquaient les termes du rapport, « obtenir de la bonne grâce des Européens, soit voyageurs, soit établis dans le bassin de la Méditerranée et sur les côtes de la mer Rouge, des empreintes sur papier de toutes les inscriptions qu'ils pourraient posséder ou découvrir et qui rentrent dans le cadre de la collection¹⁷ ». Cela impliquait de prospecter, d'être informé des nouvelles découvertes et, pour chaque inscription, d'obtenir un estampage, une copie et quelquefois le monument lui-même. Plusieurs lettres témoignent de la mise en place d'un réseau de correspondants pour assurer ce service, qu'on appellerait aujourd'hui de « veille scientifique ». La notoriété et les relations de Renan s'avérèrent bien utiles pour créer et entretenir ce réseau, une lettre de 1879 en témoigne. Renan s'adresse à son ami Michel Amari

S'écrire et écrire sur l'Antiquité, Grenoble, 2008, 215-228

 $^{^{15}}$ Mordtmann probablement à J. Derenbourg, 5 décembre 1885 (AIBL cabinet du Corpus). Mordtmann était drogman au consulat d'Allemagne à Constantinople.

¹⁶ A cette date, on envisage la publication dans des revues, notamment les *CRAI*. Un peu plus tard, la création du *Répertoire d'épigraphie sémitique* répond notamment au souci de prendre date rapidement mais aussi de fournir un lieu de discussions sur les inscriptions, avant une publication définitive. Elle a aussi pour but de mettre à jour le *CIS*. Voir CHABOT « Corpus Inscriptionum Semiticarum ».

 $^{^{17}}$ Avant-propos au *Rapport sur le projet d'un* « Corpus Inscriptionum Semiticarum », Paris, Imprimerie impériale, 1870, p. 1.

(arabisant italien et membre correspondant étranger de l'Académie)¹⁸: « Il nous faut donc à Cagliari un correspondant sûr et zélé [...] ayez la bonté avec votre tact si sûr de nous dire à qui nous devons nous adresser » ; la réponse d'Amari est conservée au cabinet du Corpus : « [...] je me suis adressé à Fiorelli pour savoir la personne que l'Académie pourrait charger des recherches à faire en Sardaigne. Fiorelli me désigne M. Philippe Vivanet, professeur de mathématique à l'Université de Cagliari et chargé de la Direction des Musées après la mort de Spano. Il est vrai que M. Vivanet ne connaît aucune langue sémitique, mais il saura bien, continue M. Fiorelli, vous donner tous les renseignements et vous envoyer des calques tant que vous en voudrez ».

Dans certains cas, ces correspondants recevaient un financement de la part de l'Académie. Ainsi Evariste de Sainte-Marie, drogman du consulat de France à Tunis, obtint en mars 1874, à la demande de Renan, une mission du Ministère de l'instruction publique et un premier versement de 800 F, qu'il utilisa pour envoyer estampages et monuments à Paris¹⁹. Très content de cette nouvelle tâche, il écrivait en octobre 1874 à Wallon, Secrétaire perpétuel de l'AIBL: « Je supplie l'Académie de ne pas attendre la fin de cet exercice pour me faire avoir un crédit supérieur en 1875 : je suis en mesure avec peu de frais d'enrichir le Corpus. C'est une œuvre à laquelle je me suis attaché et que je serais désireux de conduire promptement à bonne fin²⁰ ». C'est un véritable engouement qui s'affiche ici et ce témoignage n'est pas unique, ce qui montre que l'entreprise a rencontré beaucoup de succès et que « la bonne grâce des européens » souhaitée par Renan, s'est souvent transformée en un véritable enthousiasme.

Mais la récompense est parfois d'ordre honorifique ou symbolique. La nomination comme correspondant ou associé étranger de l'Académie est une des formes de remerciement. Lorsque Clermont-Ganneau, en mission du British Museum, a besoin d'aide pour les travaux de photographies, Renan lui suggère : « Causez-en avec M. Birch, qui a jusqu'ici montré tant de bon vouloir pour notre recueil. Se chargerait-il de faire surveiller le travail ? Vous pouvez dire à M. Birch qu'aujourd'hui, la Commission chargée de faire des propositions à l'Académie pour remplacer MM. Pertz et Ritschl comme associés étrangers a mis son nom

S'écrire et écrire sur l'Antiquité, Grenoble, 2008, 215-228

¹⁸ Renan à Amari, 28 janvier 1879 (*Œuvres complètes*, n° 583, p. 791); Amari à Renan 18 février 1879 (AIBL cabinet du Corpus); Michel Amari était membre associé étranger de l'AIBL.

¹⁹ Voir E. DE SAINTE-MARIE, Mission à Carthage, Paris, 1884, p. 1-8.

²⁰ Sainte-Marie à Wallon, 27 octobre 1874 (AIBL cabinet du Corpus).

parmi les six sur lesquels doit s'exercer le choix de l'Académie²¹ ». C'est un honneur apprécié et il est significatif que Julius Euting ait choisi d'indiquer sur sa carte de visite :

« Oberbibliothekar, Membre correspondant de l'Institut de France »²². Il existe d'autres façons d'honorer un collaborateur comme en témoigne Renan : « Il me sera impossible de faire la préface que me demande M. Ohnefalsch-Richter. [...] Mais il y a une solution bien simple ; faites cette préface ; nous aurons ainsi l'assurance que M. Ohnefalsch-Richter continuera au Corpus les services qu'il lui a déjà rendus. Je crois, cependant, que vous ferez bien de voir les feuilles de l'ouvrage d'avance. M. Ohnefalsch-Richer a fait de bonnes trouvailles ; mais il est un peu faiseur ; c'est un savant à la manière anglaise, visant beaucoup à la réclame. [...] mais je crois que, tout de même, vous ferez bien de faire la préface, si l'ouvrage vous satisfait suffisamment. Vous rendrez ainsi un vrai service au Corpus²³ ».

Cependant, avec certains correspondants, les relations furent parfois difficiles. Le R. P. Delattre, conservateur du Musée Saint Louis de Carthage, envoyait régulièrement à Paris des estampages d'inscriptions trouvées à Carthage. Mécontent de la rédaction de la page 279 du premier volume de *CIS* I, il s'en plaint à Berger : « [...] un point que je ne puis admettre, c'est quand le <u>Corpus</u> dit que notre collection a été faite <u>en majeure partie</u> avec les subsides du Ministère de l'Instruction publique et de l'Académie. Cela est tout à fait inexact. Je vous l'ai déjà dit dans une de mes lettres jamais l'Académie ne m'a donné le moindre subside [...] Vous avouerez, j'espère, avec moi, Monsieur qu'il est regrettable d'avoir à relever de telles inexactitudes dans l'exposé officiel des titres de ceux qui ont eu à cœur de fournir à votre grand et si précieux recueil, le plus de matériaux possible²⁴ ». Si Renan accepte d'apporter un rectificatif dans le fascicule suivant, il se montre très agacé par les reproches qui lui étaient adressés et déclare à Berger : « Quant au P. Delattre, l'épine de la grande œuvre que nous faisons est d'être jusqu'à un certain point dans la dépendance de pareils esprits, faux, vaniteux, incontentables. Supportons cela <u>ad majorem scientiae fructum</u> [...] Quel triste personnage, bon Dieu!²⁵ ».

Pour certaines régions, on ne pouvait compter sur des correspondants locaux et il fallut envoyer des missions scientifiques. L'auteur de la *Mission de Phénicie* le savait mieux que

S'écrire et écrire sur l'Antiquité, Grenoble, 2008, 215-228

²¹ Renan à Clermont-Ganneau, 1^{er} décembre 1876 (Bibliothèque de l'Institut, ms. 4111 / 39).

²² Euting à H. Derenbourg, [date illisible] (Bibliothèque de l'Institut, ms. 3378 / 160).

²³ Renan à Clermont-Ganneau, 25 août 1891 (Bibliothèque de l'Institut, ms. 4111 / 52).

²⁴ Delattre à Berger, 27 janvier 1886 (AIBL cabinet du Corpus).

²⁵ Renan à Berger, 31 août 1886 (AIBL cabinet du Corpus).

personne. La péninsule arabique en fut la destination privilégiée. Dès 1869, Joseph Halévy, devenu auxiliaire, est envoyé en mission au Yémen²⁶; en 1878 Charles Huber part en Arabie centrale avec un financement du ministère de l'instruction publique²⁷; il y retourne en 1883 et y est assassiné le 29 juillet 1884²⁸; en 1881 Edouard Glaser demande une mission pour le Yémen, obtient une subvention de 6000 F; il voyage d'octobre 1882 à mars 1884²⁹. D'autres missions furent organisées dans le Sinaï, à Pétra, en Syrie ou en Tunisie. Si certaines étaient officielles, directement organisées et financées par l'Académie, dans d'autres cas il s'agissait simplement d'une aide financière, par exemple aux Dominicains de Jérusalem pour l'exploration de Petra³⁰.

Pour classer, étudier et publier les inscriptions, la commission souhaitait avoir les textes « dans leur forme la plus authentique ; car elle sait que la valeur durable de son œuvre dépendra de la reproduction la plus exacte possible des monuments ». On avait donc prévu pour chaque inscription d'obtenir en priorité une empreinte sur papier et une copie afin de fournir au lecteur une « reproduction, le plus souvent en fac-simile, du monument³¹ ».

Il est important de noter que les premiers travaux du *CIS* ont pris place à un moment où la photographie commençait à s'introduire dans le champ scientifique³². Certaines lettres témoignent qu'au fil du temps cette nouvelle technique s'est imposée pour la reproduction des monuments et a été mise par Renan au service de l'objectivité scientifique qu'il pourchassait. Lorsque Clermont-Ganneau fut envoyé à Londres, au British Museum, pour obtenir des estampages, il s'est trouvé confronté à un problème inattendu : « toutes les inscriptions de Carthage ont été placées dans des boîtes, clouées, et recouvertes d'une feuille de verre, de sorte qu'il est impossible de prendre des estampages sans démolir toutes ces boîtes. Que faire ? Nous aurions bien la ressource de la photographie, mais ne vaut-il pas mieux la

²⁶ "Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen", *Journal asiatique* 1872, p. 5-98, 129-266 et 489-547.

²⁷ "Voyage dans l'Arabie centrale", Bulletin de la Société de Géographie 1884, p. 304-363.

²⁸ Journal d'un voyage en Arabie, Paris, Imprimerie nationale, 1891.

²⁹ Walter W. MÜLLER, "Der Böhmische Südarabienreisende Eduard Glaser (1855-1908) und seine Bedeutung für die Erforschung des antiken Jemen ', *Schriften der Sudetendeutschen Akademie der Wissenschaften und Künste*, 23, 2002, p. 195-220 et E. GLASER, "Meine Reise durch Arhab und Haschid ", *Pertermanns Geographische Mitteilungen* 30, 1884, p. 170-183 et 204-213.

³⁰ Chabot à Clermont-Ganneau, 20 janvier 1893 (Bibliothèque de l'Institut, ms. 4108 / 431).

³¹ *Rapport*, p. 10.

³² Sur les rapports de la photographie et de la science, voir A. GUNTHERT, « La rétine du savant : la fonction heuristique de la photographie » *Etudes photographiques* 7, 2000, p. 28-48.

réserver pour les monuments réellement importants ? Le photographe demande une guinée par négatif³³ ». Le coût était important, du moins aux yeux du jeune auxiliaire, et ne se justifiait que pour les monuments exceptionnels. Pour cette fois ce fut cependant la solution retenue. Mais les conditions climatiques n'étaient pas favorables au mois de novembre à Londres et quelques jours plus tard Clermont-Ganneau écrivait : « Absence totale de soleil ; pas moyen de songer à la photographie. Aujourd'hui vers deux heures j'ai eu un moment d'espoir mais il s'est aussitôt évanoui. Peut-être serons nous plus heureux demain ; en tout cas le photographe est prêt à profiter de la première embellie » et le lendemain « le soleil continue à se dérober³⁴ ».

La photographie restait une technique nouvelle en épigraphie, difficile à mettre en œuvre, mais elle intéressait les savants et ils n'hésitaient pas à s'y confronter. En témoigne une lettre d'Euting³⁵ à Renan : « Quand je serais à Paris je vous proposerai de faire faire quelques tentatives de reproduction mécanique d'originaux ou estampages effacés ou peu lisibles. Le plus difficile comme il me semble c'est l'application de la photographie à la copie des estampages peu prononcés ». Au cours des années, la mention d'envois de photographies apparaît plus fréquemment et, malgré son coût, l'intérêt d'une couverture photographique systématique s'est imposé peu à peu. Le souci d'exhaustivité est clairement affirmé même quand il s'agit de monuments semblables, nombreux et répétitifs comme les stèles du tophet de Carthage. Un mémento manuscrit non daté établi sur papier à en tête de la bibliothèque de l'Institut plaide pour une illustration systématique qui seule permet d'identifier de façon sûre chaque pièce quand la seule copie des textes resterait ambiguë³⁶.

Diverses tentatives de reproduction imprimée de la photographie apparaissent³⁷ et Renan suit ces progrès de très près ; il est capable de discuter des points techniques. Dans une lettre de 1862, il demande à Jules Mohl de presser la publication de son mémoire concernant une inscription phénicienne et il ajoute : « M. Dereméménil ne réussit pas à reproduire l'inscription par la taille douce. Il vaut mieux recourir au procédé Lemercier pour reporter la

٠

³³ Clermont-Ganneau à Renan, 17 novembre 1876 (AIBL cabinet du Corpus)

³⁴ Clermont-Ganneau à Renan, 29 et 30 novembre 1876 (AIBL cabinet du Corpus).

³⁵ Euting à Renan, 6 avril 1878 (AIBL cabinet du Corpus).

³⁶ Memento conservé avec les procès-verbaux des séances de la commission (AIBL cabinet du Corpus).

³⁷ Voir Michel MELOT « Le texte et l'image », *Histoire de l'édition française*, III, Paris, 1985, p. 287-311, spéc. 301-305.

photographie³⁸ ». Au moment de la fabrication des volumes du *CIS* on fit appel à l'atelier de P. Dujardin et son procédé d'héliogravure fut choisi ; le résultat obtenu était d'excellente qualité mais les coûts de fabrication très élevés. Il est plusieurs fois question dans la correspondance de revenir à des procédés moins onéreux, mais Renan ne s'y résolut pas. L'idée s'imposait en effet que la reproduction du monument donnait une vérité objective. C'était une l'opinion partagé par de Vogüé : « Avec les moyens dont on dispose aujourd'hui, photographie, héliogravure etc... j'arriverai à faire un <u>facsimile</u> absolu de tout cela et à donner presque le monument original entier³⁹ ».

Le travail de rédaction et d'écriture des notices ne commença véritablement qu'en 1879, soit plus de douze années après le début de l'aventure. Pour la partie phénicienne, la rédaction fut assurée par Ernest Renan et Philippe Berger, les autres collaborateurs n'apportant leur contribution qu'au moment des premières épreuves. Renan avait le souci d'indiquer clairement la part qui revenait à chacun, même si dans cette œuvre collective les notices sont anonymes. C'est ainsi qu'il déclarait à David Müller⁴⁰: « La façon dont on a procédé dans les deux livraisons parues de la partie phénicienne montre bien, je crois, que la distinction des idées propres à chaque collaborateur peut être conciliée avec l'unité de la rédaction ». Après lecture des épreuves, les collaborateurs envoyaient un compte-rendu ; ainsi Eugène Ledrain : « [...] j'ai continué cette semaine de lire les épreuves du Corpus. Pour la page 88 ligne 5 je proposerai une hypothèse ⁴¹ », ou bien Joseph Derenbourg qui suggérait une nouvelle lecture « [...] je reprendrais volontiers, nº 145, l. 3 à 5, et je proposerais ... ⁴²». Tous ces commentaires sont présentés sous leur nom respectif dans les notices concernées, le plus souvent introduits par la formule *Ledrain putat* ou *Derenbourg putat*. Plus tard, de Vogüé adopta une façon de faire analogue pour la partie araméenne. À propos de l'inscription

³⁸ Renan à Mohl, 9 août 1862 (Bibliothèque de l'Institut ms. 2983 tome 2 / 76). Jules Mohl était alors Secrétaire de la Société asiatique. Il est possible que cette lettre fasse référence à un article de Renan "Trois inscriptions phéniciennes trouvées à Oumm al-Awamid", *Journal asiatique* 1862, p. 355-380 illustré de deux planches réalisées par la Lithophotographie Lemercier. Ce sont les premières planches photographiques parues dans le *Journal asiatique* et Renan fait ici figure de précurseur.

³⁹ De Vogüé à Clermont-Ganneau, 28 février 1870 (Bibliothèque de l'Institut ms. 4111 / 242). Il est question ici de la stèle de Mesha.

⁴⁰ Lettre citée plus haut n. 11.

⁴¹ Eugène Ledrain probablement à Renan, 21 janvier 1881 (AIBL cabinet du Corpus).

 $^{^{42}}$ J. Derenbourg à « Mon cher ami » (Renan ou Berger ?), 18 décembre 1882 (AIBL cabinet du Corpus).

CIS II, 10, un poids inscrit en forme de lion, il répondait à Clermont-Ganneau en ces termes : « [...] quant au rapprochement avec la phrase de Daniel, il est tout à fait nouveau pour moi et vous appartient tout entier : il est très intéressant et je vous engage à publier votre mémoire le plus tôt possible afin que nous puissions le citer. Si vous ne devez pas encore le publier, je pourrai, si vous le voulez, en mettant le chapitre en pages, insérer une petite note indiquant que vous avez très ingénieusement retrouvé le nom du poids en question dans Daniel⁴³ ». Voir son nom associé à une idée, une lecture, est une rétribution normale que chaque collaborateur est en droit d'attendre, les éditeurs l'ont bien compris. Ce n'est peut-être pas la seule raison. Il fallait aussi, dans un constant souci d'honnêteté scientifique, donner au lecteur toutes les pièces du dossier, ce qui conduisait même, parfois, à reproduire intégralement le texte d'une lettre⁴⁴.

Le même souci d'exactitude avait guidé les membres de la commission dans le choix du latin comme langue de rédaction et cela n'allait pas sans entraîner quelques difficultés au moment de la rédaction. Dans une lettre, Renan demandait à Berger : « [...] voyez dans Forcellini si après *necesse* il vaut mieux *ut* ou l'infinitif⁴⁵ ». La latinisation des noms propres notamment n'était pas simple. Georges Benedite, collaborateur pour la partie araméenne, posait avec pertinence la question des toponymes : « J'ai reçu la carte du Sinaï de Thuillier ; elle est prête à recevoir le " bon à clicher ". Toutes les indications topographiques et autres sont données en français et en arabe transcrit à la française : " golfe de Suez ", " ouadi Tiran " et non Sinus heroopoliticus, vallis dicta Tiran etc. C'est là une question. Le texte du corpus est en latin ; mais d'autre part les termes géographiques latins heroopoliticus, aelaniticus etc. se rapportent à la géographie ancienne du Sinaï et non à la géographie actuelle, à la géographie romaine ou grecque et non à la géographie nabatéenne. Il m'a semblé que le plus simple était de considérer l'état actuel. Enfin vous aviserez⁴⁶ ». Dans la version définitive de la carte, les indications topographiques données au départ en français ont été latinisées et les toponymes transcrits de l'arabe ont été finalement conservés.

⁴³ De Vogüé à Clermont-Ganneau, 15 janvier 1886 (AIBL cabinet du Corpus). Voir Ch. CLERMONT-GANNEAU "Mané, Thécel, Pharès et le festin de Balthasar", *Journal asiatique*, 1886, p. 36-67.

⁴⁴ C'est ce que suggère A. Grandazzi, qui commente longuement la lettre de Fiorelli, publiée dans *CIS* I, 164 (A. GRANDAZZI, "Une lettre inédite de Renan à propos de la tombe Bernardini de Préneste", *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1989, p. 294-308).

⁴⁵ Renan à Berger, 12 août 1881 (AIBL cabinet du Corpus).

⁴⁶ Benedite à de Vogüé, 5 octobre 1896 (AIBL cabinet du Corpus).

On a souvent noté la qualité typographique et la clarté de la mise en page des volumes du CIS. Une lettre montre que Renan s'en préoccupait tout particulièrement : « Je vous renvoie les 4 feuilles vues par M. Weil. Jetez-y encore un coup d'œil, surtout pour l'agencement des pages, qui n'est pas heureuse. Voyez à mieux équilibrer notre mise en page⁴⁷ » et le lendemain : « Le blanc de séparation des deux colonnes doit être plus large. Je pense, en outre, que les deux colonnes doivent être égales; sans quoi l'œil⁴⁸ égarera; on ne comprendra pas bien l'objet de cette distribution ». Il s'agissait d'une publication de prestige et la qualité matérielle des volumes concourait à ce but même si elle avait un coût très élevé : « L'Institut s'est décidé à ouvrir son coffre-fort, j'ai été autorisé à graver et à imprimer sept planches pour vous, à commander 64 rames de papier et à "prévoir " 6 pl. doubles pour M. Berger. Au total une jolie somme⁴⁹ ». Une longue lettre de Renan⁵⁰, adressée sans doute à une autorité de l'Institut, le 28 juin 1887, plaide pour la poursuite de l'entreprise sur les mêmes bases, malgré l'importance des coûts qui sont détaillés dans un memento annexe. Elle montre à quel point Renan se préoccupait de toutes les étapes du travail, depuis la collecte de la documentation jusqu'à l'impression des fascicules, et ceci dans tous les aspects de l'organisation du travail. C'est vraiment son œuvre.

Le contexte historique

Il est important de replacer ce travail dans le contexte géopolitique de l'époque. Il s'agissait bien sûr d'une entreprise française. De fait, le rapport préliminaire affirmait : « Par sa domination dans une partie de l'Afrique ; par ses relations scientifiques avec l'Égypte, la Syrie, la Grèce ; par les nombreux monuments d'écriture sémitique qu'elle possède déjà dans ses musées ; par les missions ou voyages que des savants français ont récemment accomplis (...) la France semble désignée pour donner un tel recueil au monde savant. ». Mais les éditeurs ne pouvaient s'affranchir d'une collaboration internationale et plusieurs lettres montrent que les éditeurs ont rassemblé autour d'eux une équipe scientifique internationale. Ainsi Johannes Mordtmann⁵¹ répondait à une demande de Joseph Derenbourg en ces termes :

⁻

 $^{^{\}rm 47}$ Renan à Berger, 10 août 1882 et 11 août 1885 (AIBL cabinet du Corpus).

⁴⁸ Le terme désigne sans doute ici, selon le vocabulaire typographique, l'espace entre les deux colonnes.

⁴⁹ P. Dujardin à H. Derenbourg, 9 mars 1895 (Bibliothèque de l'Institut, ms. 3378 / 147).

⁵⁰ Lettre et memento sont conservés avec les procès-verbaux des séances de la Commission du Corpus.
Voir n. 36.

⁵¹ Drogman au consulat d'Allemagne à Constantinople, auteur avec D. H. Müller d'un recueil d'inscription sudarabique, *Sabäische Denkmäler*, Wien, 1883.

« C'est avec le plus grand plaisir que je lirai une épreuve de votre publication sur les inscr. sabéennes et je vous remercie de l'honneur que vous faites à mes travaux sur cette branche de l'épigraphie sémitique en m'appelant à contribuer à cette entreprise scientifique » et plus tard « selon votre désir je vous retourne par le courrier d'aujourd'hui les épreuves des inscriptions himyarites, que je viens d'étudier 52 ».

C'est une œuvre de prestige qui répond aux *Corpus Inscriptionum Graecarum* et *Corpus Inscriptionum Latinarum* de l'Académie de Berlin. La référence à ces ouvrages apparaît plus d'une fois dans la correspondance. Par exemple De Vogüé écrit à Clermont-Ganneau à propos d'un projet de mission des PP. Jaussen et Savignac à Palmyre : « Notre ami Chabot m'écrit que vous êtes tout à fait d'avis que ce voyage s'accomplisse [...] il contribuera à donner au vol. du Corpus relatif à Palmyre, cette absolue précision dans la reproduction des textes que nos émules de Berlin s'efforcent d'assurer au Corpus I. L. ⁵³ ». Il faut noter ici l'emploi du terme « émule », signe qu'il s'agit vraiment d'une concurrence. En choisissant de donner traduction et commentaire, là où les *Corpus* de Berlin ne donnaient que le texte brut, les initiateurs du *CIS* essayaient de faire mieux.

Mais un tel recueil ne pouvait être envisagé sans une collaboration internationale et notamment celle des philologues allemands. Ils se trouvaient donc dans une situation paradoxale de collaboration et de rivalité, et ce à une période particulièrement difficile : décidé en 1867, le *CIS* s'élabore après la guerre et la défaite française. La correspondance révèle l'état d'esprit dans lequel Renan travaillait : « Je n'ai pas communiqué à l'Académie votre difficulté avec les Turcs, je ne crois pas que cette communication vous eut servi [...] après tout vous n'êtes chargé que de faire des découvertes, quant à l'enlèvement des objets cela regarde la Société anglaise, qui doit avoir bec et ongle. Dans l'état où est notre pauvre pays, il faut nous effacer le plus possible [...] l'essentiel est d'avoir de bons estampages, de bonnes photographies⁵⁴ ».

Pour mesurer toute la complexité des relations entre savants français et allemands à cette période, relations faites de rivalité, de méfiance, mais aussi de connivence et de désir de travailler ensemble⁵⁵, il est intéressant d'examiner le dossier de la correspondance de

S'écrire et écrire sur l'Antiquité, Grenoble, 2008, 215-228

.

⁵² Mordtmann probablement à Derenbourg 4 avril et 5 décembre 1885 (AIBL cabinet du Corpus).

⁵³ De Vogüé à Berger ou Cl.-G. 22/10/1913.

 $^{^{54}}$ Renan à Clermont-Ganneau, 7 août 1874 (Bibliothèque de l'Institut. ms. 4111 / 36).

⁵⁵ Pour une époque un peu plus récente, voir C. BONNET, *Le grand laboratoire de la science : Franz Cumont et l*'Altertumwissenschaft, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Grenoble, décembre 2002.

Julius Euting qui commence en 1876. Adressée d'abord à Renan, puis à Berger, elle dure jusqu'en 1904. Euting écrivait à Renan plutôt en français et à Berger toujours en allemand. Nommé bibliothécaire, au moment de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne, à la toute nouvelle Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg, il avait publié un recueil d'inscriptions phéniciennes et puniques de Carthage⁵⁶ dès 1871. Dans une lettre adressée à Renan le 6 avril 1878, il déclarait : « Je vous félicite des progrès de votre grand travail du Corpus, pour lequel j'aurais été heureux d'être collaborateur actif ⁵⁷». Ce qui est sûr c'est qu'il est, à partir de 1878, date de sa nomination comme correspondant de l'Académie, un collaborateur actif, et même particulièrement zélé. Il envoie des estampages, des brochures, propose ses services. Il écrit à un correspondant grec pour obtenir tous les renseignements utiles concernant les circonstances de la découverte d'une inscription funéraire gréco-phénicienne d'Athènes. Il corrige les épreuves et les adresse à Berger avec de nombreux commentaires, il envoie des moulages. Du côté d'Euting, il semble qu'il n'y ait aucune réticence : il s'intéresse vraiment à ce projet et donne sans compter. En cela il se démarque d'un certain nombre de ses compatriotes, ce qu'il souligne d'ailleurs dans une lettre à Clermont-Ganneau au ton très personnel : « Vous avez bien raison ; M. Mordtmann aurait du lire votre mémoire sur Horus et St Georges. C'est notre malheur fatal en Allemagne ou de la plupart des Allemands qu'ils croient depuis la guerre d'être dispensés de payer attention de tout ce qui arrive et se fait en dehors. La présomption et l'arrogance c'est la maladie funeste d'une grande partie de mes compatriotes, je commence à craindre pour l'avenir⁵⁸ ».

Plusieurs éléments indiquent que la confiance n'était pas totale du côté de Renan.

Lazare Costa⁵⁹ s'était engagé à n'envoyer ni estampages ni photographies des stèles qu'il possédait. Mais les éditeurs du *CIS* s'aperçurent qu'Euting avait sous les yeux des estampages de quelques-unes de ces inscriptions et demandèrent une explication à Costa qui dut se justifier. La réponse de Costa comporte beaucoup de fautes, Costa maîtrisait mal le français ; de plus l'affaire était probablement très gênante pour lui et le ton de sa lettre traduit son embarras : « Pour les estampages d'Allemagne ou de Strasbourg, ils ne sont que 2 ou 3 [...], étant en relations avec le Sénateur Chanoine Spano de Caillari [...], je lui ai envoyé 2 ou 3

⁵⁶ Punische Steine, St. Petersbourg, 1871.

⁵⁷ Euting à Renan, 6 avril 1878 (AIBL cabinet du Corpus). Il n'est pas très facile de savoir ce qu'exprime la forme conditionnelle « j'aurais été », peut-être simplement une erreur pour un futur antérieur.

⁵⁸ Euting à Clermont-Ganneau, 5 novembre 1878 (Bibliothèque de l'Institut ms 4109 / 132).

⁵⁹ Voir plus haut n. 14.

estampages presque comme échantillon, ne sachant pas que ce M. était en relations d'amitié avec M. Euting, bibliothécaire de Strasbourg auquel ce M. envoyait les estampages en lui annonçant ma découverte, il se mit en relations avec moi, en me priant très poliment de lui remettre quelques estampages de la découverte. Je lui répondis que j'avais donné ma parole à l'Institut de Paris de ne remettre à l'étranger ni photographie ni estampage ⁶⁰».

Quelques années plus tard Euting obtint de Renan qu'on lui envoyât avant parution un tirage des planches qu'il pourrait utiliser pour ses cours et conférences et il promit, sans doute pour répondre à une exigence de Renan : « (...) die noch nicht publicierten werde ich von jedem fremden Blicke hüten 61 ». Les relations entre Renan, Berger et Euting devinrent difficiles au moment de la dramatique affaire Charles Huber en 1884. Une mission en Arabie avait été entreprise conjointement par Euting et Huber, mais les deux hommes s'étaient disputés, puis séparés pour continuer l'exploration chacun de leur côté. L'aventure se termina très mal pour Charles Huber, mort assassiné⁶². De retour à Strasbourg, Euting exigea à plusieurs reprises de récupérer une documentation dont il revendiquait en partie la paternité. On comprend dès lors la méfiance radicale de Renan qui, en 1886, disait à Berger : « Je ne vois pas de difficulté à communiquer les épreuves à Euting. N'envoyez pas cependant les planches, pour qu'une publication anticipée ne soit pas à craindre⁶³ ». Mais, même dans cette période un peu difficile, le ton des lettres entre les deux hommes reste cordial et la collaboration intense entre Julius Euting d'une part, Philippe Berger et Charles Clermont-Ganneau d'autre part. Ces derniers jouèrent d'ailleurs souvent le rôle d'intermédiaire avec Renan.

L'entreprise semble ainsi assez représentative de son époque, durant laquelle on cherchait à approcher d'une objectivité scientifique. La technique était mise à contribution pour donner une information indépendante de l'interprétation : « Entre tous les procédés de fac-simile, nous avons choisi de préférence l'héliogravure, parce que c'est le seul qui ne laisse

⁶⁰ Costa à Berger, 27 septembre 1876 (AIBL cabinet du Corpus).

⁶¹ Euting à Berger, 19 mars 1883 (AIBL cabinet du Corpus).

⁶² Voir Hélène LOZACHMEUR et Françoise BRIQUEL CHATONNET, « Charles Huber und Julius Euting in Arabien nach französischen, auch heute noch nicht veröffentlichten Dokumenten », actes du colloque *Julius Euting und die Erforschung Arabiens*, Tübingen, juillet 1999, sous presse. Nous remercions très vivement Hélène Lozachmeur pour toute l'aide qu'elle nous a apportée à propos du dossier Euting.

⁶³ Renan à Berger, 31 août 1886 (AIBL cabinet du Corpus).

aucune place à l'interprétation du graveur⁶⁴ ». Dans l'esprit des éditeurs, elle permet d'atteindre une sorte de perfection à tel point que De Vogüé pensait : « j'arriverai à faire un <u>fac simile</u> absolu de tout cela⁶⁵ ».

De fait, Renan pressentait le caractère fragile et provisoire des lectures et des interprétations et c'est pour cela qu'il insistait pour donner systématiquement la documentation elle-même, dans la meilleure qualité possible. Il le reconnaissait au cours au cours d'une conversation avec Theodor Mommsen, rapportée par Salomon Reinach : « Nos explications feront peut-être sourire nos enfants, quand la science aura fait des progrès par de nouvelles trouvailles ; mais nos héliogravures seront toujours bonnes ; c'est la part de vérité définitive dans notre recueil 66 ».

⁶⁴ Memento cité n. 36.

⁶⁵ Déjà cité n. 39.

⁶⁶ Salomon REINACH, *Sitzungsberichte der Akademie … Berlin* 1928, cité par Louis Robert dans *Laodycée du Lycos. Le Nymphée*, Québec et Paris, 1969, p. 357.